

Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec)
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité, que le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme présentées ci-après, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 21 mars 2022 à 19h30.

Demande de dérogation mineure numéro DM-265

Adresse : 144, rue du Lac , Les Coteaux, Québec
Lot 1 687 137 du cadastre du Québec

Nature et effets :

Procéder à la subdivision du lot 1 687 137 pour la création de quatre lots devant accueillir des habitations unifamiliales jumelées.

La demande vise à permettre une largeur des lots projetés à 9,15 mètres alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une largeur minimale de 12 mètres pour la zone H-1 219.

La demande vise à permettre une superficie variant de 342,3 à 343,4 mètres carrés alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une superficie minimale de 360 mètres carrés pour la zone H-1 219.

Demande de dérogation mineure numéro DM-266

Adresse : 72, rue des Bois-Francis , Les Coteaux, Québec
Lot 1 686 908 du cadastre du Québec

Nature et effets :

Procéder à la subdivision du lot 1 686 908 pour la création de deux nouveaux lots.

La demande vise à permettre une profondeur de 24,38 mètres pour le lot projeté numéro 6 505 030 donnant sur la rue des Érables alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une profondeur minimale de 30 mètres pour la zone C-4 238.

La demande vise à permettre une largeur de 16,76 mètres pour le lot projeté numéro 6 505 031 donnant sur la rue Principale alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une largeur minimale de 18 mètres pour la zone C-4 238.



Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec)
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

Toute personne intéressée pourra, lors de cette séance, se faire entendre relativement à ces demandes.

DONNÉ aux Coteaux, ce 4 mars deux mille vingt-deux.



Pamela Nantel,
Greffière-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pamela Nantel, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité des Coteaux, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil, **le 4 mars 2022 entre 11h et midi.**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4e jour de mars 2022.



Pamela Nantel,
Greffière-trésorière et directrice générale

